

Réduisons nos déchets à la source

Compostage, broyage, toutes les solutions. Nos poubelles débordent ! La réduction de la production de déchets est devenue un enjeu majeur à la fois écologique et économique. Saviez-vous par exemple que près de 30 % de leur contenu (ce que l'on appelle les déchets organiques) pourrait être valorisé au plus près et transformé en engrais naturel pour un retour à la terre ?

Comment ? par la pratique du compostage ou du lombricompostage

Promouvoir ces pratiques auprès des habitants est l'une des actions du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) approuvé par l'EPT Grand Orly Seine Bièvre en 2019. L'objectif ? Réduire de 9% la production de déchets ménagers, dont les déchets organiques, d'ici 2025 par rapport à l'année 2016. Soit près de 40 kg/hab sur cette période. L'EPT Grand Orly Seine Bièvre vous propose des formations pour vous aider à vous lancer ainsi que le matériel nécessaire et tout cela gratuitement !

Vous aurez la grande satisfaction de produire vous-mêmes et à partir de vos déchets un engrais naturel de qualité pour votre jardin et vos plantes d'intérieur.

Vous souhaitez réserver votre composteur ou lombricomposteur ?

Que vous habitiez en pavillon (composteurs de jardin) ou bien en appartement (lombricomposteurs), **nous vous fournissons gratuitement le matériel** nécessaire à la pratique du compostage. Une formation est conseillée pour le compostage, et obligatoire pour le lombricompostage. Intéressé-es ? Contacter la Maison de l'Environnement d'Arcueil par téléphone au 01 41 24 32 17 ou par mail : [compostage \[dot\] maison \[dot\] environnement@grandorlyseinebievre \[dot\] fr](mailto:compostage[dot]maison[dot]environnement@grandorlyseinebievre[dot]fr) Ou passer par le site EPT Grand Orly Seine Bièvre rubrique Réduction des déchets ou en cliquant [ici](#)

Vous souhaitez mettre en place un projet de compostage partagé dans votre résidence ?

En pied d'immeuble, au sein d'un quartier, dans une association ou sur votre lieu de travail, le compostage partagé est une solution innovante pour valoriser intégralement et au plus près ses déchets organiques...Et cette pratique favorise le lien social !

Intéressé-es pour lancer un projet ? Adressez votre demande à l'adresse [reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre \[dot\] fr](mailto:reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre[dot]fr) pour bénéficier d'un accompagnement gratuit.

Vous souhaitez emprunter gratuitement un broyeur de végétaux ?

La pratique du broyage est un moyen supplémentaire de réduire le volume de déchets verts déposés à la collecte.

En broyant vos branchages vous obtiendrez du broyat qui sera votre allié été comme hiver. Vous pourrez l'utiliser en paillis au pied de vos plantations pour éviter les mauvaises herbes, limiter les arrosages, et en hiver au pieds d'arbres, arbustes, rosiers et haies pour les protéger du froid.

Et si vous disposez d'un composteur, le broyat sera parfait en tant que matière sèche !

Renseignements et pièces administratives (scan d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, d'une attestation d'assurance, la convention de mise à disposition d'un broyeur) à envoyer à : [environnement@ville-gentilly \[dot\] fr](mailto:environnement@ville-gentilly[dot]fr)

Le retrait et le dépôt du matériel se fait au parc Picasso sur présentation d'une pièce d'identité. La fiche de prêt est à compléter et signer sur place auprès des gardiens de parc sur rendez-vous aux horaires d'ouverture des parcs au 06 13 77 11 95.

Lors de la remise de l'appareil, l'emprunteur bénéficie d'une petite formation à la prise en main de la machine par un agent municipal du secteur Déchets. Le broyeur est alors mis à disposition de l'emprunteur pour une durée maximale de 48 heures en semaine ou du vendredi au lundi.

Ces actions sont mises en place avec le soutien de la Région Ile-de-France.

Fichier

[modele_convention_pret_broyeur_ept_a_lhabitant_1.pdf \(.pdf - 182.25 Ko\)](#)

Fichier

[fiche_de_pret_broyeur.pdf \(.pdf - 108.67 Ko\)](#)

Publié le 10 octobre 2022